

FICHE OBJECTIFS - CHAPITRE E.M.C 2

COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES DISCRIMINATIONS

I. Compétences travaillées :

1. Présenter, analyser et comprendre un document :

- * Tirer des informations d'une vidéo :
 - « I Have a dream », Martin Luther King.
 - Les difficultés de l'inclusion scolaire en France aujourd'hui.
- * Étudier un extrait d'article :
 - Les discriminations dans la loi française.
 - Rapport du Défenseur des droits.
- * Étudier des textes de lois :
 - Articles 225-1 et 225-2 du Code pénal.
 - Convention internationale des droits de l'enfant (1989).
 - Loi pour l'Égalité des droits et des chances (2005).
 - Convention pour les droits des personnes handicapées (2006).
 - Loi de refondation de l'école de la République (2013).
 - Loi favorisant l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail (2018).
- * Étudier des infographies :
 - L'inclusion scolaire dans l'histoire.

2. Mobiliser des compétences relevant de l'EMC :

- * Identifier des discriminations - Jeu « Stop aux discriminations ».
- * Les 5 domaines et les 25 critères de discrimination en France.
- * Un exemple de discrimination au travail (évaluation de compétence).

II. Connaissances



- Les bilans.

Définitions



Discrimination : inégalité de traitement entre des personnes ou groupe de personnes.

Défenseur des droits : Institution indépendante chargée de défendre et de favoriser l'accès aux droits des personnes victimes de discriminations.

Équité : principe impliquant un juste traitement pour garantir à chacun l'égalité des chances.

Inclusion scolaire : principe selon lequel c'est à l'école de s'adapter aux besoins de tous les élèves, y compris des élèves en situation de handicap en prenant en compte leurs spécificités.

ULIS : Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Elle regroupe des élèves en situation de handicap en prenant en compte leurs spécificités.

AESH : Accompagnant des élèves en situation de handicap.

CHAPITRE E.M.C 2 COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES ET LES DISCRIMINATIONS

“ Je rêve qu'un jour sur les collines rouges de Georgie les fils d'anciens esclaves et ceux d'anciens propriétaires d'esclaves pourront s'asseoir ensemble à la table de la fraternité.



Je rêve qu'un jour, même l'État du Mississippi, un État où brûlent les feux de l'injustice et de l'oppression, sera transformé en un oasis de liberté et de justice.

Je rêve que mes quatre petits-enfants vivront un jour dans une nation où ils ne seront pas jugés sur la couleur de leur peau, mais sur la valeur de leur caractère. Je fais aujourd'hui un rêve !

Je rêve qu'un jour, même en Alabama, avec ses abominables racistes, avec son gouverneur à la bouche pleine des mots " opposition " et " annulation " des lois fédérales, que là même en Alabama, un jour les petits garçons noirs et les petites filles blanches pourront se donner la main, comme frères et sœurs. Je fais aujourd'hui un rêve !

Extrait du discours de Martin Luther King, le 28 août 1963 à Washington. ”

Martin Luther King (1929-1968), pasteur américain, a lutté pour l'égalité entre les populations blanches et les populations noires aux États-Unis et contre toutes formes de discrimination.

Son combat est toujours présent aujourd'hui : certaines personnes sont encore victimes de discrimination.

I. La loi définit les discriminations



Compétence - Présenter, analyser et comprendre un document

Les discriminations dans la loi française

Dans le document, surligne :

- En orange, l'article qui définit et celui qui punit les discriminations dans la loi française,
- En jaune, la définition d'une discrimination et le nombre de critères,
- En vert, les domaines de discrimination,
- En rose, les sanctions prévues.

“Entre 2001 et 2012, plusieurs lois ont été adoptées permettant une protection juridique efficace contre les discriminations. L'article 225-I du Code pénal stipule que la discrimination est une inégalité de traitement entre des personnes ou groupes de personnes. Elle est fondée sur un des 25 critères interdits par la loi (sexe, âge, état de santé...) et dans un domaine cité par la loi (accès à un service public ou privé, emploi, logement, éducation). L'article 225-2 du Code pénal indique que les discriminations sont punies de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.”

D'après l'Observatoire des inégalités.



Compétence - Mobiliser des compétences relevant de l'EMC Les domaines et les critères de discrimination en France

Les 5 domaines de discrimination



Les 25 critères de discrimination



Bilan - Une discrimination est une **inégalité** de traitement entre les personnes ou groupes de personnes.

La loi française identifie **25** critères de discrimination dans **5** domaines.

Le **handicap**, l'origine et l'état de santé sont les trois principaux critères de discrimination, la grande majorité des cas dans le domaine du **travail**. Toutes les discriminations, comme le **racisme**, l'antisémitisme, la xénophobie, la haine anti-LGBT... sont punies par la **loi**. Les personnes victimes de discrimination peuvent aussi saisir le **Défenseur des droits**.

II. L'État et la lutte contre les discriminations en France

A. Le handicap, premier critère de discrimination : l'exemple de l'école pour tous

L'INCLUSION SCOLAIRE : UNE CONQUÊTE PROGRESSIVE



Adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, art. 23 : "l'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation appropriées pour lui permettre de mener une vie pleine et décente, dans la dignité, et pour parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible."

Adoption par l'ONU de la Nouvelle convention pour les droits des personnes handicapées (reprise et adaptation des lois des Droits de l'homme).

1989

2005

2006

2013

2018

Loi pour l'égalité des droits et des chances : "tout enfant, tout adolescent présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé est inscrit dans l'école ou l'un des établissements les plus proches de son domicile". La loi pose également les principes d'accessibilité (à tout pour tous) et de compensation du handicap (aides).

Loi de refondation de l'école de la République : elle crée des dispositifs d'accompagnement personnalisé et d'aménagements pédagogiques lorsque les troubles entraînent des difficultés scolaires durables.

Loi favorisant l'intégration des personnes handicapées dans le monde du travail.

1. Surligne en jaune les textes qui, en France et dans le monde, affirment les droits des personnes en situation de handicap.

2. Surligne en vert les mots qui te paraissent importants pour résumer les textes de 1989, 2005 et 2013.

Les 3 axes de l'école inclusive

École inclusive : service public créé en 2017 pour assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée en tenant compte de la singularité de leur handicap.

Élèves en situation de handicap scolarisés

2012

226 000

2023

436 000

Accompagnement des familles

- écoute et conseils.
- Entretien d'accueil dans les établissements.

Parcours diversifiés

- Scolarisation et examens adaptés, dont ULIS.
- Suivi médical et social renforcé.

Meilleure formation

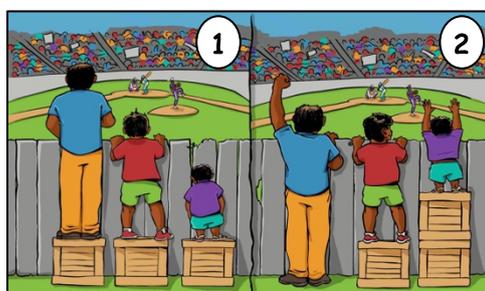
- Formation, recrutement et intégration des AESH.
- Formation des enseignants.

3. Relève le nom du service public créé suite à la loi de 2013 et souligne son objectif.

L'école **inclusive**.

4. Écris dans les cases les 3 grands axes de ce service : Meilleure formation, Parcours diversifiés, Accompagnement des familles.

5. Égalité / Équité - Coche la bonne réponse dans le tableau.



	ÉGALITÉ	ÉQUITÉ
Dessin 1	X	
Dessin 2		X
Le droit à l'éducation	X	
Le droit à un emploi du temps adapté		X
Suivre les mêmes programmes	X	
Être accompagné par un ou une AESH		X
Avoir un document en braille si je suis non-voyant		X

6. Décris l'évolution du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés. Que peux-tu en déduire ?
Leur nombre a augmenté passant de 226 000 en 2012 à 436 000 en 2023. La loi de 2013 a ainsi favorisé l'inclusion.

"L'inclusion scolaire suppose l'adaptation de l'école, afin de permettre la bonne participation de l'élève en situation de handicap, et doit d'abord se réfléchir avec l'accessibilité. Celle-ci peut-être matérielle (adaptation des locaux et du matériel [ordinateur, matériel adapté...]), pédagogique (adaptation des supports [agrandissement, cours pré-tapés...] ou de la manière dont l'enseignement transmet son savoir) mais également sociale (avec les adultes et les autres enfants).

A ce titre, on relève notamment, comme freins à l'inclusion : le manque d'infrastructures accessibles, l'absence de formation spécialisée des enseignants et des accompagnants comme les AESH, l'inadaptation des programmes scolaires et des salles de classe."

Rapport du Défenseur des droits, août 2022.

7. Surligne en jaune, dans l'extrait du rapport du Défenseur des droits, les aménagements possibles pour faciliter la scolarisation et les apprentissages d'un enfant en situation de handicap.

8. Surligne en rose, dans l'extrait du rapport du Défenseur des droits, les freins à l'inclusion des élèves en situation de handicap.

Bilan - Depuis la loi de 2005 affirmant « l'égalité des droits et des chances », les enfants en situation de handicap sont de plus en plus présents dans les établissements scolaires et des aménagements sont mis en place pour permettre leur inclusion, notamment le dispositif ULIS et les AESH. Néanmoins, certains élèves ne sont toujours pas ou sont mal scolarisés, faute de moyens humains et / ou matériels suffisants.

B. L'emploi, premier domaine des discriminations

Laisser une page pour coller l'évaluation de compétence